

Audit du patrimoine immatériel de l'entreprise

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les connaissances acquises en matière de Propriété Intellectuelle
- Sensibiliser sur la partie opérationnelle de la Propriété Intellectuelle
- Préparer les entreprises aux audits liés à la valorisation et/ou l'acquisition des technologies

A qui s'adresse la formation ?

Professionnels du dispositif médical ou du diagnostic in vitro :

- **Dirigeants**
- **Chefs de projets R&D**
- **Business développeurs**
- **Directeurs financiers & RH**

Prérequis

Connaissances sur les différents titres de propriété intellectuelle et l'étendue de leur protection

Pourquoi participer ?

Au cours de sa vie, l'entreprise peut souhaiter acquérir une nouvelle technologie pour évoluer sur de nouveaux marchés. Elle peut également effectuer des démarches d'entrée en bourse ou de levée de fonds, pour augmenter sa capacité financière.

Dans ce cadre, elle sera soumise à un audit de son patrimoine immatériel, au cours duquel des questions de propriété intellectuelle, de politique contractuelle, mais aussi de procédures internes, sont soulevées.

Dès lors, il apparaît nécessaire de comprendre et de détecter les points clefs en matière d'évaluation du patrimoine immatériel de toute entreprise innovante.

Audit du patrimoine immatériel de l'entreprise

Contenu de la formation

1. Etat des lieux des différents actifs
 - Propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles, etc.)
 - Propriété littéraire et artistique (droit d'auteur, etc.)
 - Savoir-Faire
2. Etat des lieux de la politique contractuelle en matière d'innovation
 - Contrats d'entreprise (contrats de confidentialité, contrats de travail, etc.)
 - Contrats de Propriété Intellectuelle (cession, licence, etc.)
3. Analyse de la liberté d'exploitation
 - Analyse de risques/opportunités
4. Mise en place de procédures internes
 - Formalités internes relatives à la propriété intellectuelle de l'entreprise (inventions de salariés, cahiers de laboratoire, etc.)
5. Présentation de points de vigilance
 - Exemples pratiques et discussions

Moyens pédagogiques

Pédagogiques :

support de cours et exercices.

Techniques : ordinateur, vidéo-projecteur, tableau blanc.

Encadrement : Formateur titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent ; expérience professionnelle de plus de 5 ans dans le domaine des dispositifs médicaux.

Moyens de suivi et d'évaluation de la formation

Suivi : Feuilles de présences à la demi-journée signées par les stagiaires et contresignées par le formateur, attestations de fin de formation remises à chaque stagiaire.

Évaluation : Questionnaires de satisfaction remplis par les stagiaires en fin de formation.



Informations pratiques de la formation

Audit du patrimoine immatériel de l'entreprise

- **Durée totale :** 1 jour, 7h00
- **Nombre de participants :** 10 personnes maximum
- **Horaires :** 9h00-12h30 /13h30-17h30
- **Lieu de formation :** formation en intra-entreprise sur site client
- **Tarif :** nous consulter
- **Contact :** bonjour@md101.io